

## Qui devra rembourser les crédits après un décé

Par aline, le 10/12/2008 à 12:08

bonjour,

mon père étant en fin de vie nous venons de nous rendre compte qu'il a contracté plusieurs crédit personnel

que va-t-il se passer lorsqu'il ne sera plus là qui devra rembourser?

Par Marion2, le 10/12/2008 à 17:15

Bonjour,

Il vous faut tout d'abord vérifier si une assurance a été contractée avec ces crédits. Si c'est le cas, en principe, vous n'avez rien à régler. Dans le cas contraire, ce sont les héritiers (dans la mesure où ils acceptent l'héritage) qui devront rembourser les crédits.

Cordialement